

## ÀNOTER

### PERMANENCES DES ÉLUS

#### Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au 06 87 76 15 09

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation développement économique et finances.

André GONNET, 1er adjoint, délégation travaux et réseaux. Annie VUILLERMOZ, 2º adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Michel NOLLY, 3º adjoint, délégation vie associative. Dominique GUILLON, 4º adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

Cécile OUDJAOUDI, 5º adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : mairie@letouvet.com Adresse web : www.letouvet.com Tél. 04 76 92 34 34 - Fax 04 76 92 34 30

- · le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

#### Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

#### Réservation de salles

· à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - Par mél : resasalles@letouvet.com

#### Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

#### Député de l'Isère

Catherine Kamowski - secrétariat parlementaire. 1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux Mél circo3805@gmail.com

### Conseillers départementaux

Martine Kohly: martine.kohly@isere.fr

Christophe Engrand : christophe.engrand@isere.fr Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous. **Tél**. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

### Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

### Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

La psychologue scolaire, Agnès Hathout,

au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Daniel Kotowsky. au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01. La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

### Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

**Tél.** 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à

### La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15. Le centre de tri (seulement pour les opérations postales aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

### Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2º jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4º jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social: 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

#### Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'éalise.

#### Action sociale

#### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous. **Tél.** 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

#### Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

#### Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

- du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
- · le vendredi de 8h45 à 11h45 Tél. 0 811 01 01 38.

#### Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

### Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin

#### Caisse de retraite

Depuis le 1er mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

### CARSAT service social (anciennement CRAM)

Le 2e mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24

#### Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

- · lundi et vendredi de 9h à 12h
- · du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Tél. 04 76 08 08 70.

### Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées

- · Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.
- Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 -11h30 au 04 76 92 18 82.

#### **Divers**

#### Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin Tél. 04 76 71 78 75.

49 avenue Pierre Semard à Grenoble Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30. **Tél.** 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

### Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3° et le 4° jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendezvous à prendre auprès du secrétariat de la mairie. Tél. 04 76 92 34 34

#### Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

#### Tél. 04 76 92 34 34. Notaire-conseil

Maître Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet. Tél. 04 76 90 70 06.

#### Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

#### Tél. 04 76 91 02 40 Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet Correspondant : Mme Eliette LE COZ. Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17. Horaires d'ouverture :

- · lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00
- jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

### Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -Bac de tri : le mardi

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

#### Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plossu, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), avenue Fernand Gras, et à la déchetterie du Touvet.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets. Tél. 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). Attention, la déchetterie de Crolles n'accepte plus l'amiante.

- -Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :
- Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai). Tél. 04 76 08 25 96
- -À Crolles, rue des Frères Montgolfier :
- Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai). Tél. 04 76 04 82 74

### Bon voisinage

#### Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

- · du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- · le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- · le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets

### Se déplacer

Feu de végétaux

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295

En train: www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

### **Éclairage public**

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

### Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ? L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50 Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

### Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-

dessous 7j/7 et 24h/24 : • POMPIERS : 18

www.le-gresivaudan.fr

- SAMU : 15
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915EDF : 0 810 33 33 38
- · GDF: 0 800 47 33 33 · Véolia: 09 69 32 34 58

## ÉDITO



## **SOMMAIRE**

Madame, Monsieur,

Alors que cet automne les médias titrent réqulièrement sur le découragement des élus locaux et particulièrement des 35 440 maires de France, le parallèle introduit par le « hashtaq » #BalanceTonMaire 2017, me semble particulièrement insultant. Un parallèle entre une campagne visant à dénoncer des agressions sexuelles et une campagne de dénonciation de 15 % des maires qui ont augmenté la part communale de la taxe d'habitation de leur commune est insupportable. Mises en difficulté par la baisse des dotations, soumises à de fortes pressions résultant de décisions gouvernementales, certaines municipalités, dans des situations financières critiques, ont été contraintes d'augmenter la part communale de la taxe d'habitation pour maintenir la qualité et le niveau de leurs services publics. Cette décision ne se prend jamais facilement. J'entends la colère de ces maires et je la partage.

Au Touvet les impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 2008 pour la part communale. Nous avons pu le faire, sans pour autant diminuer la qualité et le niveau du service rendu. Voire même le développer comme vous pourrez le découvrir dans ce flash info spécial rentrée. Mais certaines organisations ont été modifiées. Et si le service public rendu dans la commune peut s'adapter en permanence aux évolutions des besoins des usagers, il ne peut être qu'une réponse collective, apportée dans le cadre de l'intérêt général.

À l'heure où la place des communes semble remise en cause, le projet de territoire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan les consacre comme le premier échelon de proximité, au plus près des habitants. Et c'est sûrement en nous associant avec d'autres communes, à l'échelle du territoire de vie de nos habitants et de leurs besoins, que nous saurons mettre en œuvre ce projet de territoire, à la fois pour rendre un service public de qualité et faire vivre cette cellule de base de la démocratie républicaine qu'est la commune.

Je vous assure, Madame, Monsieur, que ma volonté est intacte en cette nouvelle rentrée.

> **Laurence Théry** Maire du Touvet



Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Brice Laguionie, Franck Pourchon, Adrian Raffin, Annie Vuillermoz-Genon, Stéphanie Wyon.

Photos: Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Alain Raffin, Jean-Claude Sambain.

Conception, mise en page : Christelle Fergeau

Imprimerie : Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 800 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

## RENTRÉE

## Une nouvelle année scolaire s'est engagée

es écoliers ont repris le chemin de l'école et ont retrouvé leurs petits camarades. Cette année, le nombre de classes ne change pas : Peu de changement dans les équipes enseignantes mais Mesdames Didelle, Tapia et Dimier sont arrivées à l'école élémentaire. À la suite du changement de rythmes scolaires et au retour à 4 jours d'école, l'organisation des temps périscolaires a évolué dans l'école et au centre aéré

# ÉCOLE MATERNELLE

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PETIT Karine Jean	20 ÉLÈVES
PETIT/MOYEN FLORENCE GHISOLFI	24 ÉLÈVES
MOYEN/GRAND CATHERINE NICOLEAU	25 ÉLÈVES
MOYEN/GRAND ANNE LAMBERT	25 ÉLÈVES

CP Solène Masure	25 ÉLÈVES
CP-CE1 VÉRONIQUE NANTES	23 ÉLÈVES
CE1 SOPHIE CIRCAN	26 ÉLÈVES
CE1-CE2 VALÉRIE RENAUDIN & MME DIDELLE	24 ÉLÈVES
CE2 Philippe Lyonnard	26 ÉLÈVES

CE2-CM1 STÉPHANIE TAPIA & MME DIMIER	25 ÉLÈVES
CM1 Laurent Nardot	28 ÉLÈVES
CM1-CM2 Gaëlle Ratahiry	26 ÉLÈVES
CM2 JEAN-MICHEL VIVIANT & MME DIDELLE	28 ÉLÈVES

© Freepik





### Que se passe-t-il à la cantine?



epuis un mois SHCB fournit les repas de nos deux écoles et du centre aéré. Le passage à 4 composantes par repas a surpris les enfants lors de certains repas mais ils s'y sont vite adaptés. Si le repas s'achève sur du fromage, ils se resservent plus volontiers de l'entrée et du plat... SHCB travaille avec les équipes d'animation sur le gaspillage alimentaire. Déjà les restes sont moins importants qu'auparavant ; effet du passage à 4 composantes? Meilleure gestion des quantités par le prestataire ? Portée du « self » ? Sûrement le tout conjugué. À la cantine, les enfants trient leurs déchets et compostent ce qui peut l'être. Le prestataire livre des plats en aluminium contenant de grandes quantités et non plus dans des barquettes plastiques... Tous les 15 jours un repas est servi sans protéines animales. Si l'accueil a été mitigé les enfants aujourd'hui mangent autant que les autres jours et découvrent de nouveaux goûts. Le nouveau prestataire a trouvé ses repères assez rapidement et le retour est plutôt positif.



### Réfléchir collectivement aux règles de vie

our que le temps de cantine soit et demeure un temps de partage agréable, et pour faire suite aux échanges qui ont jalonné les conseils d'école et divers rendez-vous entre les parents d'élèves et la Mairie, un groupe de travail sur les « règles de vie » s'est mis en place au Touvet.

La municipalité a engagé un travail de fond avec les représentants de la communauté éducative, des parents d'élèves délégués des deux écoles, des enseignants, des élus, et bien sûr les personnels municipaux chargés de l'encadrement et de l'animation. Ce groupe a pour objectif de croiser les réflexions des adultes qui encadrent et accompagnent les élèves sur les temps scolaires et périscolaires, pour que la cohérence et la complémentarité des attitudes et des actions guident les comportements face aux enfants.

Pendant le temps de la restauration scolaire le respect des autres, enfants et adultes, n'est pas toujours au rendez-vous. Identifier des valeurs communes, partager un diagnostic, élaborer des pistes d'actions, construire des temps de formation pour les agents communaux sont les attendus de ce groupe de travail.

Une première réunion a eu lieu le 4 octobre pour échanger sur les habitudes et les comportements à la cantine bien sûr mais aussi et surtout sur la notion de règles collectives à respecter. À l'issue de ces échanges il paraît indispensable de faire évoluer le règlement intérieur de la cantine, de pro-

poser des résolutions positives quand des différends apparaissent et de former les équipes d'animation pour professionnaliser les réponses.

Attention pour mémoire vous devez désormais vous inscrire à la garderie du matin. N'oubliez pas!



### Des nouveaux représentants de parents d'élèves

es élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 12 octobre.

La seule liste de 16 parents constituée à l'école élémentaire a été élue (une seule liste était établie cette année):

### Titulaires:

- Karlyne Benavides-Pressard
- Karine Magnon Scotto
- Christophe Chabert
- Christine Picard
- Estelle Damiens
- Céline Monier

- Sophie Legrand
- Magalie Clerc
- Axelle Viviani

### Suppléants:

- Romain Payet
- Cendrine Chabanne
- Anne-Laure Meilland
- Émilie Allombert-Blanc
- -- Nancy Cani-Parot
- Anne Grambert
- Emmanuelle Gizart-Bourgeois.

La seule liste de 6 parents constituée à l'école maternelle a été élue.

### Titulaires:

- Marion Heutte
- Sandra Bernard
- Sophie Arvieux
- Sandrine Gauchon

### Suppléants:

- Caroline Cortesi
- Laure Lemoine.

Les parents d'élèves sont le lien entre les parents, l'école et la mairie. Ils sont également partie prenante des deux conseils d'école.

### La sécurité aux abords de l'école



epuis la mise en place du nouvel aménagement de la grande rue, les parents d'élèves ont relevé plusieurs difficultés : vitesse des véhicules, stationnements anarchiques aux heures d'entrée et de sortie d'école, signalétique trop peu visible... Pour répondre à ces préoccupations, après une année d'utilisation, la municipalité va déployer une signalétique supplémentaire : horizontale au sol avec des traçages de limitation de vitesse pour rappeler la zone 20, silhouettes de piétons au sol sur la chaussée pour bien expliquer que la route est un espace parà 20 km/h.

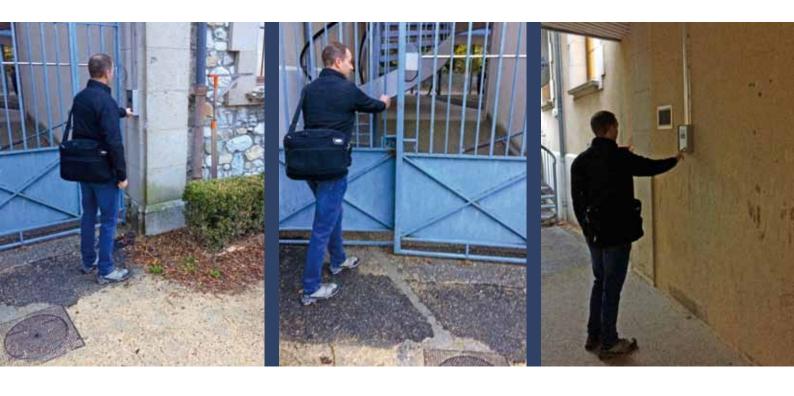




**PRIORITÉ** AUX PIÉTONS

### Un interphone à l'école élémentaire

Comme annoncé dans le numéro d'été du Touvet Mag, pour conforter la sécurité des enfants un interphone est installé à l'école élémentaire pour annoncer tous les visiteurs qui souhaitent circuler dans l'école.



### De nouveaux visages à la direction du collège la Pierre Aiguille

aniel Kotowsky a quitté en fin d'année scolaire le collège du Touvet et a laissé la place à une nouvelle équipe. Yannick Delmas a pris ses fonctions de principal accompagné de Pierre Chargros, son adjoint. Une nouvelle équipe qui arrive d'horizons différents. Yannick Delmas était depuis 5 ans principal du collège Jules

Verne à Varces, un établissement similaire à celui du Touvet en termes d'effectifs. Il était auparavant principal dans le Val de Marne, à Fresnes.

Pierre Chargros, principal adjoint, vient du département de l'Ariège. Après plusieurs années comme principal adjoint dans l'académie de Toulouse, il a souhaité réintégrer l'académie de Grenoble, ayant déjà exercé en Savoie et à Clermont Ferrand.

Cette année, le collège compte 600 élèves répartis dans 6 classes de 6°, 5 de 5°, 6 de 4° et 5 de 3°. La rentrée a connu quelques petits problèmes, réglés au coup par coup : arrivées de l'ensemble des professeurs, réglages de dernière minute liés au

transport des collégiens.

Les élèves de 3° de l'an dernier ont reçu leur brevet 80 % ont été admis en filière générale, 20 % en filière professionnelle.

Le collège Pierre Aiguille est réputé depuis longtemps pour l'accueil privilégié des enfants à « besoins particuliers ». L'équipe pédagogique est extrêmement attentive à chacun et met en place les outils nécessaires pour permettre l'épanouissement et l'évolution de tous. Ainsi, en cette rentrée, 153 élèves sont identifiés comme tel, sur un effectif de 600 collégiens. Une belle reconnaissance pour cette démarche innovante et précurseur.



ui annonce une saison d'envergure, avec plus d'une guarantaine d'associations qui ont fait le plein d'adherents au forum des associations le 8 septembre. Certaines ont dû refuser du monde faute de lieux ou de créneaux disponibles pour pratiquer. Le Touvet joue à plein son rôle de pôle central mais la municipalité ne peut pas assurer seule un nombre de salles suffisant. Les associations se sont organisées : réservation de salle, élaboration du programme annuel, planning des activités, préparation des inscriptions... La municipalité avait, au mois de juin dernier,



proposé une réunion pour élaborer les plannings hebdomadaires des salles. Pour les plannings annuels, chaque association a transmis ses demandes de réservation exceptionnelles des salles avant fin septembre. Ce mode de fonctionnement adopté depuis maintenant 2 saisons permet une meilleure visibilité des associations sur leurs événements et facilite l'organisation des services municipaux.

### Les modalités restent inchangées cette année pour :

## RÉSERVER **DES SALLES**

Par écrit, par mail resasalles@letouvet.com

ou par courrier

- réservation des salles de réunion au moins 8 jours avant la date souhaitée
- location de la salle du Bresson (environ 900 m²) ou de la salle du Pôle culturel (environ 120 m²) au moins 3 semaines avant la date de la manifestation.
  - N'hésitez pas réserver très en amont car les demandes sont nombreuses.

## Réserver du MATÉRIEL

Par écrit, par mail resamateriel@letouvet.com ou par courrier

- au moins 15 jours avant la manifestation
- retrait avec la responsable des réservations pour vérifier le matériel entrant et sortant.

### **OBTENIR DES BADGES**

Chaque association dispose de badges pour accéder à la maison des associations et aux bâtiments pour lesquels des créneaux d'utilisation sont réservés. Les éducateurs et inter-

venants disposent de badges programmés pour accéder aux salles 30 minutes avant le début du cours et 30 minutes après la fin du cours.





### Tarifs de location des salles

## PÔLE CULTUREL

GRATUIT	ASSOCIATIONS DU TOUVET À BUT NON LUCRATIF MANIFESTATION À BUT D'ANIMATION LOCALE
800 €	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES AU TOUVET
300 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ WEEK-END OU JOURS FÉRIÉS HABITANTS DU TOUVET
1 000 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ WEEK-END OU JOURS FÉRIÉS HABITANTS D'UNE AUTRE COMMUNE
200 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ POUR UNE JOURNÉE/SOIRÉE HABITANTS DU TOUVET
700 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ POUR UNE JOURNÉE/SOIRÉE HABITANTS D'UNE AUTRE COMMUNE

CAUTION : 2 000 €

## **BRESSON**

GRATUIT	ASSOCIATIONS DU TOUVET À BUT NON LUCRATIF MANIFESTATION À BUT D'ANIMATION LOCALE
800 €	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES AU TOUVET
400 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ WEEK-END OU JOURS FÉRIÉS HABITANTS DU TOUVET
1 200 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ WEEK-END OU JOURS FÉRIÉS HABITANTS D'UNE AUTRE COMMUNE
250 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ POUR UNE JOURNÉE/SOIRÉE HABITANTS DU TOUVET
900 €	LOCATION À TITRE PRIVÉ POUR UNE JOURNÉE/SOIRÉE HABITANTS D'UNE AUTRE COMMUNE

CAUTION : 2 000 €

ors du conseil municipal du mois de juin, les subventions aux associations ont été votées pour un montant total de 47 500€ (voir détail du tableau d'attribution p 25).



58%

pour les pratiques artistiques, soit 27 450 € 33%

pour le sport et la santé, soit 15 650 €

9%

divers (Loisirs et animations 1 850€, Mémoires et patrimoine 150€, Éducation 2 400€). es travaux du Bresson réalisés cet été sont achevés : le système de chauffage a été changé, une chaufferie gaz a été créée. C'est une première étape avant la rénovation de la toiture et les changements des huisseries.

À l'extérieur, le bâtiment du rugby est désormais doté d'une clôture autour de la terrasse. Le club a investi le lieu, qui est également à la disposition des associations pour des réunions ou des événements exceptionnels. Les anciens vestiaires seront démolis à l'automne.

Le club de foot attend avec impatience

l'achèvement de son petit local extérieur. À la place de l'ancien bâtiment détruit au mois de juin, le nouveau bâtiment prend forme. La saison sera particulière puisque les travaux de réalisation d'un terrain de football enherbé ont démarré et que le stade est donc indisponible pour l'ensemble de la saison. Le Président et les équipes de l'ASTT engagées en championnat prennent leurs dispositions pour une année de transition, et conjointement avec la municipalité ont demandé des hébergements temporaires aux communes voisines. Le terrain d'entraînement doit être élargi pour permettre les

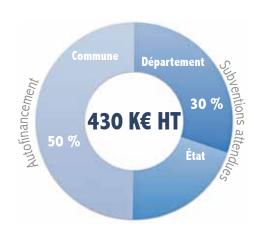
entraînements avec un ½ terrain de foot et homologuer un terrain de foot à 8.

Le terrain de rugby doit aussi bénéficier d'une remise en état à la fin de la saison et sera en réfection au printemps. Un petit terrain doit être créé derrière les embuts pour les entraînements.

Ces terrains de rugby et de foot seront équipés d'un système d'arrosage automatique intégré pour permettre leur entretien et surtout le bon démarrage de la pousse d'herbe.

# Le coût des travaux (après devis effectifs), s'élève à 1 377 299 € HT hors subventions

### Terrains de sport (foot et rugby)



### Local football



### Jardins partagés

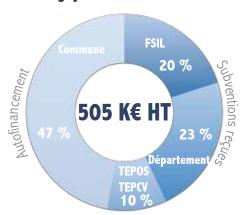


\* Réserve parlementaire

### **Chauffage SAR**



### Local rugby



### ,



Tous ces changements vont donner un nouveau visage au site du Bresson qui continue sa transformation au fil des ans afin de toujours mieux répondre aux besoins des associations et des utilisateurs.

# Reste à charge pour la commune, avec les subventions, 780 498 € HT

## VIE DE LA COMMUNE

# Ça s'est passé chez vous









## 1 Le théâtre a envahi les rues

L'édition 2018 du festival d'art dans les rues Place Libre a une nouvelle fois rencontré un grand succès. Petits et grands étaient présents pour profiter des spectacles présentés : Les Ogres de la Cie Thank you for coming, À vendre ! de la Cie Thé à la rue, Va benner de la Cie Maboul distorsion... Le Grand barouf a fait le bonheur des plus jeunes qui ont apprécié l'espace de jeux.

L'Accorderie a tenu la buvette\* toute la journée et les restaurateurs ambulants ont proposé des goûters bio, des plats traditionnels, des frites et des hamburgers maison toute la journée. Saint Bernard du Touvet a poursuivi la fête jusqu'au dimanche soir.

Rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine!

\* Certaines personnes n'ont pas pu se faire rembourser la consigne de leur verre pour la bière (1€). Faîtes-vous connaître à la mairie pour la récupérer.

# 2 Un véhicule électrique pour la commune

Depuis le printemps, un nouveau véhicule parcourt chaque jour les rues du village pour assurer les portages de repas à domicile. Financé par des encarts publicitaires achetés par les entreprises du village, ce véhicule électrique est le premier équipement de ce type pour la commune. Une remise officielle des clés a permis de réunir les financeurs autour du véhicule. Le Maire les a remerciés non seulement de leur engagement et de leurs contributions mais surtout de leur participation active et de leur dynamisme permanent à la vie économique de la commune.

# Inauguration des jardins partagés

Le 7 septembre 2018, autour du maire et d'Adrian Raffin, élu en charge du projet, se réunissaient avec le Conseil des sages, les jardiniers, la commission environnement, les élus et Catherine Kamowski, députée de la

circonscription, pour inaugurer les jardins partagés du Touvet ; ce sont 23 parcelles de 50 m² ouvertes aux habitants de la commune qui souhaitent cultiver un potager. Il faut savoir qu'au Touvet environ 50 % de l'habitat est collectif ; tout le monde ne peut donc pas profiter d'un extérieur pour jardiner. Deux parcelles sont gérées par les éco-ateliers et deux autres seront proposées aux écoles. Il reste quelques parcelles disponibles, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez vous lancer dans le jardinage!

### 4 Des nouveaux habitants au Touvet

L'accueil des nouveaux habitants s'est déroulé à la mairie en petit comité. Les élus étaient présents pour renseigner et informer les nouveaux arrivants sur la vie dans le village. L'occasion de rencontrer ces nouveaux Touvetains et leur présenter les activités proposées dans la commune.









# Rencontre cycliste à la croisée des chemins le 16 septembre

La ronde cycliste des deux rives a été organisée par les associations Grene et Le Rif, pour sensibiliser sur la dangerosité des liaisons inter-rives pour les cyclistes et les piétons, notamment sur les routes Le Touvet - Goncelin et La Terrasse - Tencin. Elle a rassemblé environ 80 personnes sur la journée. Une pétition demandant la création de liaisons douces sécurisées entre les rives de l'Isère dans le Grésivaudan a recueilli plus de 600 signataires (pétition en ligne accessible via www. grene38.fr). Les élus locaux étaient présents pour soutenir l'initiative, notamment la député Catherine Kamowski et les maires Françoise Midali, Claudie Brun et Laurence Thery.

### 6 Un bel hommage à Flavio Mourier, jeune rutisson plein d'avenir

Le forum des associations s'est achevé le

8 septembre par une démonstration de tennis de table, pour récompenser et voir évoluer Flavio Mourier, sacré champion d'Europe des Eurominichamp's (championnats d'Europe pour la catégorie minime, NDLR) car battu en finale par un Japonais. Le 27 septembre, l'association du Tennis de table du Grésivaudan organisait une soirée pour célébrer le jeune joueur, en présence du Directeur technique national, du responsable haut niveau, du président du comité départemental de l'Isère, du conseiller technique départemental, des maires du Touvet et de Saint Vincent de Mercuze et de nombreux adhérents du club.

Âgé de 10 ans et demi, Flavio est en 6°, il bénéficie d'un emploi du temps adapté afin de suivre des entraînements tous les jours (plus de 12h de tennis de table par semaine) sans compter les compétitions.

### 7 Le retour de la Zumba pour Octobre rose

Comme chaque année, l'association Step by step organisait une zumba dans le cadre d'Octobre rose. Cette année, la danse country était à l'honneur. L'intégralité des fonds est reversée à AGARO (Association grenobloise d'aide

et de recherche en oncologie). Une soirée pour informer et communiquer autour du cancer du sein, pour rappeler aux femmes que la santé passe aussi par la pratique d'une activité sportive à tous les âges de la vie.

Plus d'informations 06 98 52 49 73, zumbarose38@gmail.com ou sur facebook, Zumbarose38.

# B De nouveaux portraits pour une nouvelle exposition

Après le succès de l'exposition de portraits Aînés d'ici qui a eu lieu l'année dernière, les membres du Centre communal d'action sociale sont repartis à la rencontre des Touvetains avec leur introduction « Nous avons tous une raison différente d'être venus habiter au Touvet ». Ils ont recueilli la parole de nouveaux habitants et réalisé leur portrait.

Venez découvrir jusqu'au 27 octobre au Pôle culturel l'exposition enrichie de nouveaux portraits et de nouveaux témoignages d'habitants de notre village.

## À noter dans vos agendas

# En partenariat avec le Département, France bleu Isère sera présent sur le marché du Touvet le 27 octobre



Pour son émission en direct des marchés du département, France bleu Isère s'invite au marché du Touvet, à la rencontre des producteurs locaux. Trois heures d'émission consacrée aux produits locaux cuisinés avec les chefs de l'Isère et les personnes présentes sur le marché. En direct, les produits

du moment seront présentés, des conseils d'achats seront donnés. Cette émission est organisée en partenariat avec le Conseil départemental.

Rendez-vous le 27 octobre pour une belle matinée qui met à l'honneur les producteurs et marchands locaux.



### Centenaire du 11 novembre 1918, des rendez-vous autour de la mémoire



11 novembre 1918 — 11 novembre 2018, un centenaire que la commune célèbre avec des rendez-vous nombreux autour de cet armistice. Exposition, pièce de théâtre, conférence, diaporama..., un mois de novembre consacré au souvenir de cette

guerre et des traces qu'elle a laissées dans nos mémoires.

Le détail du programme sur www.letouvet.com et en dernière page de ce numéro du Touvet mag.



## SOLIDARITÉS

## Grappaloups, entre périscolaire et extrascolaire, la mise en place du plan mercredi

our s'adapter à la fois aux nouveaux rythmes scolaires, demandés majoritairement par la communauté éducative au Touvet, et au plan mercredi proposé par l'Éducation nationale l'organisation des Grappaloups a changé.

Pour les mercredis des semaines scolaires, le centre de loisirs, accueille les enfants le matin à partir de 8h ; les activités périscolaires s'engagent à 8h30 et se poursuivent jusqu'à la fin du déjeuner ; l'après midi le départ ou l'arrivée d'autres enfants se fait à 13h30. Les inscriptions pour le mercredi doivent se faire - hors accueil régulier- avant le lundi.

Pendant les vacances scolaires, les inscriptions se font uniquement pour toute la journée et de période à période, soit de vacances à vacances. Pour les vacances de Noël, il est possible de s'inscrire jusqu'au 14 décembre. Les nouvelles exigences relatives aux inscriptions très en amont visent à anticiper au mieux le nombre d'enfants à accueillir pour assurer un encadrement adapté et une qualité d'accueil avec la présence de professionnels de l'animation.

Pour faciliter toutes les démarches administratives les inscriptions se font en ligne sur le portail famille à compter de la rentrée de novembre, le 5 novembre. Pour toutes les vacances la période d'inscription se fait de période à période soit du 1er jour de la rentrée de chaque vacances à 10 jours avant le début des vacances de la période suivante. Les annulations sont possibles de la même façon avec 10 jours de délai comme une inscription. Jusqu'au dernier moment une annulation est bien sûr possible pour raisons médicales.

Pour les mercredis les inscriptions et les annulations se calquent sur le fonctionnement actuel de la cantine, soit à un délai fixé au dimanche avant minuit pour les inscriptions occasionnelles.

Pour les vendredis jeunesse : une fois le dossier rempli par les parents et les jeunes, les réservations pour les vendredis se font sur le portail famille. Ils peuvent indiquer les vendredis où ils seront présents.

Cette nouvelle organisation répond en général aux exigences du plan mercredi, permet une meilleure organisation et plus de cohérence dans les activités proposées. Un programme d'activités structuré, adossé au projet éducatif territorial de la commune, va permettre d'engager des cycles thématiques, autour des 4 objectifs affichés du plan mercredi

- 1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- 2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- 3. Mise en valeur de la richesse des territoires
- 4. Développement d'activités éducatives de qualité

Pour travailler en lien et en complémentarité avec les deux écoles, les deux projets d'école vont trouver une résonance le mercredi dans les activités proposées aux enfants soit autour du cirque pour l'école élémentaire et des animaux de la ferme pour l'école maternelle. La municipalité a aussi travaillé avec les acteurs locaux pour développer un projet transversal autour de la musique tout au long

de l'année.

Pour les plus grands des cycles autour du numérique, de la lecture critique d'internet ou de l'apprentissage des médias devraient s'organiser pendant les vacances. Les projets se structurent et devraient donner lieu à une présentation plus complète très bientôt.

### Création d'un conseil de parents des Grappaloups

Plusieurs modifications dans l'organisation du centre aéré à la rentrée, la mise en place de mini-séjours cet été, l'organisation du plan mercredi, le besoin d'échanger avec les parents au-delà de réunions ponctuelles et assez rares... Autant de constats qui amènent la municipalité à proposer aux parents la création d'une instance consultative pour le centre aéré. Toutes les candidatures sont bienvenues. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la directrice du Centre communal d'action sociale, Elsa Blanchot, e.blanchot@letouvet.com.

Plus d'info 04 76 92 34 37 grappaloups@letouvet.com

## **Erratum**

Une erreur s'est glissée en page 10 du Touvet Mag d'été.

Pour retrouver les tarifs des Grappaloups rendez-vous sur www.letouvet. com rubrique Solidarités-Vie scolaire/ Jeunesse ou par tél au service scolaire 04 24 92 34 37.



# Pour les plus petits, la sortie c'est 18h30 à compter du 5 novembre à la crèche

our répondre aux demandes des parents et harmoniser les horaires des services à l'enfance et la petite enfance, les horaires de fermeture le soir devraient être élargis jusqu'à 18h30, à compter de la rentrée du mois de novembre, après les vacances. Les équipes sont prêtes et la municipalité reste en attente de l'accord de la CAF et de la PMI.

L'utilisation de cette plage horaire élargie sera évaluée pour savoir si cette offre correspond aux attentes des parents.

> Plus d'info Multi-accueil les Touvetinous 04 76 08 45 35



## C'est la rentrée aussi pour les repas partagés

près une pause estivale, les repas partagés reprennent. Le 30 septembre ils étaient une dizaine de participants à la Maison des associations. Ces repas partagés sont organisés par le CCAS, chaque mois. Les convives arrivent avec un plat à partager. C'est l'occasion de profiter d'un repas dominical un peu différent, dans une ambiance très conviviale pour

rencontrer d'autres Touvetains. Des fidèles ne rateraient ce rendez-vous sous aucun prétexte, quand d'autres sont présents plus occasionnellement mais toujours heureux de partager ce moment.

C'est même un peu plus qu'un repas, chaque mois, jeux, promenade, échanges..., prolongent ce rendez-vous jusque tard dans l'après-midi.

Prochains rendez-vous les dimanches 28 octobre et 25 novembre à la Maison des associations.

Plus d'info

Jean-Louis Mourette, vice-président du CCAS 07 82 93 33 43



## Des fêtes de fin d'année en préparation

haque année, la municipalité et le Centre communal d'action sociale du Touvet proposent aux habitants de plus de 65 ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année, de recevoir un colis gourmand ou de partager un repas dansant. Si vous êtes né(e)s en 1953, ou si vous êtes nouvel(le) habitant(e) de 65 ans ou plus, vous pouvez participer au repas ou bénéficier d'un colis. Si vous n'avez pas reçu le courrier vous permettant de faire votre choix et de vous inscrire à l'un ou à l'autre, faites-vous connaître à la mairie.

Le repas de Noël aura lieu le dimanche 2 décembre 2018 à la salle du Bresson. Le colis vous est offert le vendredi 30 novembre 2018, à partir de 17h30, autour d'un apéritif. Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il peut vous être apporté à domicile par les membres du CCAS.

Plus d'info 04 76 92 34 34 mairie@letouvet.com



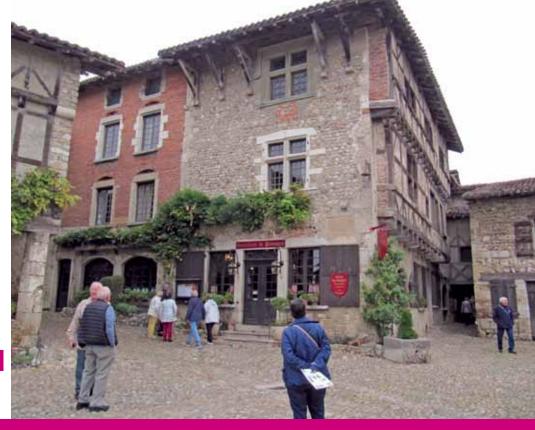
## À la découverte de Pérouges

e Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé le 4 octobre une journée de visites et de découvertes, destination Pérouges et le musée Berlioz de la Côte-Saint-André. Le CCAS participe financièrement à cette journée pour diminuer un peu le coût du voyage pour chacun. Le départ fixé à 7h30 a conduit 25 participants à une visite guidée par un conférencier de la cité médiévale de Pérouges (Ain). Après une halte gourmande dans cette belle commune historique, la journée s'est poursuivie avec une visite guidée du musée Hector Berlioz à la Côte-Saint-André.

Le CCAS propose deux « voyages- journée » par an qui sont chaque fois très réussis, remplis de convivialité et de bonne humeur à la découverte de notre si belle région.

### Plus d'info

et pour recevoir l'information des prochaines sorties, 04 76 92 34 33















Les travaux du terrain de football se poursuivent. Les équipements ont été démontés, l'arrosage automatique est posé, la mise en forme est faite avec une première couche de terre.







Fin de numérotation des habitations à La Frette. Chaque habitant, informé par courrier, peut venir chercher son numéro à la mairie.





Prolongation de l'enrobé rue de la Cascade au Vivier.

## **ENVIRONNEMENT**

## Comment réduire ses déchets verts en 4 étapes

'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts représentant en moyenne 160 kg par personne et par an. Quelques idées pour s'en débarrasser, en produire moins ou les utiliser.

Tout d'abord, choisissez des végétaux à croissance lente et de taille adaptée, que ce soit pour le gazon, les haies, les arbres... À éviter les arbres ou arbustes de grande hauteur ou à croissance rapide thuya, cyprès qui peuvent atteindre plus de 10 m et pousser de 50 cm par an, laurier, troène, charme, cotonéaster... Des haies rapidement formées... mais une guerre d'usure pour limiter sa croissance. Une haie d'essences variées favorise la biodiversité.

### Faites-vous conseiller par votre pépiniériste

Ou consultez le livre « Composts et paillis » de Denis Pépin, page 279, disponible à la bibliothèque, ou la plaquette éditée par le Département de l'Isère http://docplayer. fr/22208736-Planter-des-haies-champetres-en-isere.html

Au lieu d'apporter vos déchets végétaux à la déchetterie... recyclez-les sur place. C'est un excellent apport pour les cultures et le potager.

Une tondeuse « mulching » tond le gazon et le broie sur place. L'herbe participe à la fertilisation du sol. Une prairie fleurie bien plantée ne nécessite en temps ordinaire (hors canicule) qu'une tonte en fin de saison et favorise la biodiversité. Si vous utilisez une tondeuse classique, augmentez la hauteur de coupe : cela diminue le volume de tonte et fortifie la pelouse. L'herbe coupée permet de pailler la terre aux pieds des plantes, ce qui permet d'enrichir le sol, de favoriser son activité biologique, de limiter l'évaporation et de limiter les plantes indésirables. Séchée à l'air pendant quelques heures, elle devient matériau structurant de votre compost.



## Limiter les déchets produits





Recycler l'herbe sur place



**Utiliser les feuilles pour jardiner** 

Les feuilles peuvent servir à pailler les pieds des plantes ou les allées, et se décomposent progressivement comme en forêt. Pour accélérer le processus et les ramasser rapidement, la tondeuse est un allié précieux. La fabrication d'un silo à feuilles en grillage, réalisé lors des éco-ateliers permet aussi de les composter.

Les branchages, ramassés en tas dans un coin du jardin, offrent un abri très apprécié de la faune sauvage, très « engagée » dans la destruction des ravageurs. Un hérisson par exemple cherche une cachette et se révèle très friand de limaces. Ce tas de bois se réduit de 50 % par an et crée un bel humus. La culture « en lasagnes », procédé utilisé en juin lors d'un éco-atelier aux jardins partagés, se sert facilement de ces branches un peu décomposées. Si les branches sont de petites tailles en les plaçant au sol et en les broyant avec une tondeuse, elles pourront pailler les allées ou les plantes. Si les branches sont de plus gros volumes, un broyeur à végétaux s'impose. La revue « Les 4 saisons » n°220 de Terre vivante en 2016 propose un comparatif de divers broyeurs. Le broyat est parfait pour pailler le jardin... Ou devenir du Bois Raméal Fragmenté (BRF) aux propriétés intéressantes pour le sol si le broyage se fait juste après avoir taillé les arbustes. Il est aussi possible de déposer vos végétaux à la déchetterie : l'aire de dépôt se trouve au fond, en contournant la plateforme surélevée. Vous pourrez au passage récupérer à cet endroit du broyat pour pailler votre jardin.





Se servir des branchages



Pour mémoire il est interdit de brûler des végétaux. La pollution liée au brûlage est importante : 50 kg de végétaux brûlés = 6 000 km parcourus avec une voiture diesel récente. C'est néfaste pour votre santé, celle de vos proches, tout le voisinage et une partie de la vallée. Vous risquez une contravention de 450 €. La qualité de l'air à Grenoble et dans les vallées alentour, dont le Grésivaudan, est problématique. La densité de population et la configuration géographique bloque la circulation de l'air. Le Touvet n'est pas épargné.

## Le « Jour de la nuit » au Touvet

our nous sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et promouvoir le ciel étoilé la municipalité a participé au Jour de la nuit les 12 et 13 octobre au travers de deux rendez-vous :

- une soirée-conférence avec le Tichodrome, pour découvrir les activités du Centre de sauvegarde et de soin de la faune sauvage de l'Isère et en apprendre plus sur les soins à apporter aux rapaces nocturnes.

- un éco-atelier avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), pour construire des nichoirs pour les chouettes et les hiboux. L'occasion d'en savoir plus sur ces oiseaux qui peuplent nos nuits.



# Semaine européenne de réduction des déchets, une semaine d'astuces!

a Semaine européenne de la réduction des déchets, c'est un temps fort pour diminuer la quantité de nos déchets et consommer mieux! Penser réemploi, réparation, c'est éviter que notre jean, notre tee shirt mais aussi notre chaine hifi ou notre grille pain finissent à la poubelle alors qu'après un petit tour au repair café, il fonctionnera encore! C'est aussi éviter le sur-emballage, acheter en vrac, au marché comme dans les magasin... voire même faire soi-même nos produits d'entretien ou cosmétiques. Et plein d'autres petits gestes bons aussi bien pour le porte-monnaie que pour la planète!

Un beau programme tout au long de la semaine au Touvet.

### Atelier emballage cadeau en tissus et art du pliage japonais animé par l'association Détente et loisirs

L'occasion de découvrir comment emballer ses cadeaux sans produire de déchets. Le furoshiki est une technique japonaise qui permet d'emballer cadeaux et autres objets dans un petit carré de tissu plié ou noué et ensuite pouvoir les transporter.

Mardi 20 novembre de 20h à 22h à la mairie - Sur inscription, nombre de place limité.

## Soirée fabrication de cosmétique animé par Céline Bonaldi de Bulles et Bois

Une soirée pour réaliser une crème nour-

rissante idéale pour le visage, le corps ou les mains accompagnée d'une professionnelle du Touvet. Plusieurs huiles et beures végétaux bio sont à disposition des participants pour personnaliser la crème en la colorant et en la parfumant. Chacun repart avec son pot de 30 ml; le matériel et les ingrédients sont fournis.

Mercredi 21 novembre de 20h à 21h30 à la Maison des associations - Gratuit, sur inscription, nombre de places limité (12 personnes maximum)

### Visite de la station d'épuration du Touvet

Au départ de la mairie, une visite gratuite de la station d'épuration du Touvet est proposée, permettant de découvrir le fonctionnement et le traitement des eaux de la commune. Cette visite est encadrée par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Jeudi 22 novembre, rendez-vous à 13h45 devant la mairie - Sur inscription, nombre de places limité (12 personnes maximum)

### Soirée film-débat avec Françoise Brousse sur la santé et l'environnement

Une soirée pour comprendre l'influence de nos déchets sur notre santé, les insuffisances des techniques de recyclage, et comment les nouveaux modes d'éco-consommation apportent une réponse à cette problématique. Jeudi 22 novembre à 20h à la mairie.



### Éco-atelier compostage

Une matinée pour fabriquer son bac à compost avec l'équipe des éco-ateliers. Bricoleurs ou non, les membres des éco-ateliers vous accompagnent tout au long de la fabrication de votre bac. L'occasion de s'équiper et ainsi pouvoir composter ses bio-déchets et ne plus encombrer sa poubelle d'ordures ménagères.

Samedi 24 novembre de 9h à 12h sur la Place de l'école.

Plus d'info

et inscriptions : 04 76 92 34 34 mairie@letouvet.com

## PANORAMA INSTITUTIONNEL

# En 2019 au Touvet, vous êtes concerné (e) par le recensement !



ans toutes les villes de moins de 10 000 habitants la population est recensée tous les 5 ans.

### Au Touvet il a lieu du 17 janvier au 16 février 2019

Des agents recenseurs, recrutés par la mairie, viennent au domicile de chacun déposer des fiches à remplir par internet ou sur papier.

Le recensement permet de comptabiliser le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune et la participation financière de l'État au budget des communes. La connaissance précise de la répartition et de la qualité de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maison de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation de quartiers et déterminer les moyens de transport à développer.

En 2019 le recensement en ligne est possible. L'agent recenseur se présente à votre domicile et vous remet une fiche avec votre identifiant. Vous pouvez alors compléter vos informations directement en ligne rapidement et simplement. Gains de temps et facilité d'organisation, l'avantage bénéficie à tous! Quel que soit votre choix, un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous expliquer le fonctionnement du recensement.

Plus d'info

www.le-recensement-et-moi.fr

# Élections européennes en 2019, inscrivez-vous sur les listes électorales

our voter lors du scrutin du 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous devez vous inscrire **avant le 31 décembre 2018.** Tous les Français et Françaises jouissant de leurs droits civiques qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent s'inscrire.

Les électeurs ayant changé d'adresse dans la commune sont invités à le signaler à la mairie, service des élections (Séverine Picot 0476923436 ou s.picot@letouvet.com) car un changement de domicile peut entraîner un rattachement à un autre bureau de vote.

Pour vous inscrire, présentez vous à la mairie avec :

• Un justificatif de domicile

• Une pièce d'identité valide prouvant la nationalité d'un des États de l'Union européenne (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes)

A partir du 1er janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes évoluent. Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique, géré par l'Insee, permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation



des listes électorales. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente. La possibilité d'être inscrit à la fois sur une liste électorale municipale et une liste consulaire est supprimée.



### **FINANCES**

**Budget principal, décision modificative n°1 (25/06/2018)** afin d'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de la construction de locaux de la brigade de Gendarmerie. La commune, Pluralis, maître d'oeuvre, et la Gendarmerie Nationale sont parvenus à un accord sur le montage financier de l'opération. Le projet entre en phase opérationnelle. Pour acquérir les terrains, la commune affecte 330 000 € de dépenses et de recettes du budget principal à la section d'investissement.

Délibération adoptée à l'unanimité

### **CULTURE**

Place libre 2018, convention avec la commune de Saint Bernard du Touvet (09/07/2018) pour préciser les modalités d'organisation et de financement du festival.

Délibération adoptée à l'unanimité

### **TRAVAUX**

Demande de subvention de 40 000 € au titre du fonds de concours pour la rénovation de l'éclairage public – Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) (25/06/2018)

pour la rénovation énergétique de l'éclairage public à hauteur de 160 748 € de travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité

**Projet urbain partenarial (25/06/2018)** pour le financement de l'extension du réseau d'électricité pour l'alimentation des parcelles AC148 et 150 appartenant à des particuliers et la parcelle AC 152p appartenant à la commune. La convention permet de répartir les coûts de cette extension d'environ 60 m entre la commune et les propriétaires privés.

Délibération adoptée à l'unanimité

## Modification n°6 du Plan local d'urbanisme (25/06/2018) concernant :

- la création d'une orientation d'aménagement et de programmation n°3 au centre-bourg
- la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL)
- la suppression de l'emplacement réservé n°8
- la correction d'erreurs matérielles
- l'évolution de dispositions du règlement écrit

Faisant suite à une présentation du projet de construction d'une nouvelle gendarmerie au conseil municipal du 4 avril 2018 une délibération fixe :

- la création d'un sous-secteur en zone urbaine indicié UAg correspondant à la construction d'une gendarmerie avec des locaux administratifs et des logements de fonction. Le règlement écrit intègre des règles spécifiques liées à ce secteur.

Avis favorable à la majorité avec une opposition pour l'engagement de la procédure de modification n°6 du Plan local d'urbanisme.

Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) du Touvet : adoption du projet et du plan de financement ; demande de subvention au titre du programme européen Feader (09/07/2018) dans le prolongement de la délibération du Conseil municipal du 11 décembre 2017 émettant un avis favorable à la poursuite du projet. Le périmètre du Paen (à retrouver sur http://www.letouvet.com/vie-municipale/projets-realisations/#agriculture-et-foret) et le plan d'action sont adoptés.

Délibération adoptée à l'unanimité

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Attribution de subventions aux associations de la commune (25/06/2018) après analyse des rapports financiers et moraux, selon la répartition ci-dessous, pour un montant total de 47 500 €.

А Норе	100 €
Ludothèque « Le coffre à jouer »	100 €
Le Touvet Dantan	150 €
Nounous et Cie	150 €
Club Azimuts et Cie	200 €
Les Rocktambules	250 €
Dravie sport nature	300 €
Step by step	300 €
Amitié Loisirs	350 €
Le Touvet basket	350 €
Club pour tous « le Beaumont »	400 €
Grési'savate	400 €
Tennis club Saint Vincent / Le Touvet	400 €
Les Grappashow	500 €
Touvet volley-ball	500 €
Atelier du Pont des arts	600 €
Gymnastique volontaire	700 €
Comité des fêtes	800 €
Le Sou des écoles	850 €
Les Tire-clous du Grand Manti	1 200 €
English is fun	1 300 €
Touvet badminton club 38	1 300 €
Gresivaudan blues festival	1 800 €

As Touvet - La Terrasse 38	1 900 €
Harmonie des deux rives	2 000 €
Le Touvet judo	2 000 €
Tennis de table du Grésivaudan	2 000 €
Petit conservatoire de danse du Grésivaudan	3 500 €
Rugby club Touvet-Pontcharra	4 300 €
Ecole de musique des Deux Rives	9 000 €
Ecole de cordes du Grésivaudan	9 800 €
Total	47 500 €

Délibération adoptée à l'unanimité (ne participent pas au vote Corinne Feltz, Dravie sport nature ; Patricia Jacquier, Atelier du Pont des Arts ; André Gonnet, Gresivaudan Blues Festival ; Aude Moussy, École de cordes du Grésivaudan ; Gaëlle Ratahiry, Touvet volley ball).

## Subvention à l'association Solidarité et action pour la jeunesse du Karangana (25/06/2018)

accordée sur proposition du Conseil municipal d'enfants d'un montant de 460 €. Montant qui correspond à la vente de gâteaux et de crêpes pendant le festival Macadam pour récolter des fonds pour l'association.

Délibération adoptée à l'unanimité

Désignation du coordonnateur communal du recensement de la population (25/06/2018) afin de mettre en place les opérations de recensement pour l'année 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité





## **EXPRESSIONS POLITIQUES**

## Du groupe de la majorité ...

e « Bresson « est un lieu important au Touvet. Très fréquenté, il accueille de nombreuses activités sportives, associatives, festives et de loisirs. C'est un espace auquel nous tenons et que nous souhaitons renforcer et développer. Vous l'avez sûrement remarqué ces derniers mois, de nombreux aménagements ont été réalisés afin de le rendre toujours plus agréable à vivre.

Le système de chauffage de la salle d'animation rurale a été changé. Des travaux d'isolation suivront pour poursuivre la réduction de la consommation énergétique du bâtiment.

Un nouveau bâtiment a été construit au bord du terrain de rugby pour accueillir les rugbymen dans de bonnes conditions et permettre le développement du club. Le terrain de football en stabilisé est progressivement remplacé par une pelouse naturelle qui changera l'expérience de jeu des pratiquants. Un nouveau local est également construit en lieu et place du local actuel du terrain de football. Les parkings à proximité des terrains et la voirie qui y mène sont aménagés avec l'objectif notamment de sécuriser les déplacements en réduisant la vitesse de circulation. La municipalité a eu à coeur de préserver tous les arbres existants. Des plantations ont eu lieu au printemps, d'autres suivront à l'automne pour ménager le caractère paysager de ce lieu d'exception avec une vue sur les massifs de Chartreuse et de Belledonne, en pleine

nature. Ces aménagements ont été réalisés en concertation avec les utilisateurs.

C'est toujours dans cet esprit de concertation que nous avons construit un abri jeunes, lieu pensé pour et avec des jeunes de la commune, qui se sont pleinement investis dans sa réalisation. Autre aménagement important, des jardins partagés sont sortis de terre à la fin du printemps, avec l'aide du Conseil des Sages. D'autres aménagements devraient voir le jour dans les mois qui viennent pour créer un espace favorisant la pratique d'une activité physique pour tous les âges. Nous tenons

une nouvelle fois à saluer les habitants et les responsables associatifs qui s'investissent pour la réussite de ces projets.

Améliorer encore le cadre de vie, renforcer l'offre de services pour tous, réduire toujours notre impact environnemental, agir en concertation avec les habitants : l'aménagement du « Bresson » illustre nos engagements pour Le Touvet.

**Adrian Raffin** 

## ... Aux élus de l'opposition

## Et si c'était le moment de végétaliser le Touvet autrement



Avec un rond-point qui n'a pas supporté les grosses chaleurs de cet été, un centrebourg rénové mais très minéral et au gazon clairsemé, des jardinières en béton où poussent des cailloux

dans la rue des Corvées et la Grande Rue, et des poubelles pour nous accueillir quand on se rend à la mairie, le végétal est un peu absent dans le village du Touvet.

Dans le même temps, l'aménagement de la zone d'activité très consommatrice de surface devait obéir à des règles strictes pour qu'il y ait de la verdure. Étonnant paradoxe qui est de densifier

l'espace de vie des personnes, et de consommer inutilement de la surface dans les zones de travail, tout en s'achetant une bonne conscience en maintenant du vert.

Pourtant l'aménagement végétal des espaces publics en centrebourg participe à la vitalité d'un village en le rendant plus accueillant. Il contribue également au confort de ses habitants en luttant contre les îlots de chaleur en été. Il devrait donc être une priorité.

Le végétal structure, met en valeur et anime un village. Il est un élément essentiel d'urbanisme, et ne doit pas se traiter que sous l'aspect environnemental.

Nous suggérons donc que l'équipe municipale majoritaire s'empare du sujet en s'appuyant sur la commission urbanisme, afin que l'été prochain le Touvet retrouve un visage souriant.

Les élus d'opposition

## ETAT CIVIL

## **Naissances**

Le 16 septembre 2018

Raphaël CRENNER

## **Mariages**

Le 14 juillet 2018

Le 18 août 2018

Le 25 août 2018

Le 1<sup>er</sup> septembre 2018

Fabrice HÉRITIER et
Christelle KINTZINGER

Boubacar KEITA et

Marina VERDON Fabien TIXIER et

Rosette DE TRILLES

Philippe KUNTZ et

Marine GONNET

### Décès

Le 29 août 2018

Le 29 juin 2018 Jeanne DANIELE
Le 6 juillet 2018 Joelle HARDOUIN

Le 7 juillet 2018 Marcelle ROCHAS veuve MURE-RAVAUD
Le 9 juillet 2018 Raymond SONZOGNI

Le 12 juillet 2018 Albert GIROUD

Le 10 août 2018 Marie SAVOIE veuve BLANCHIN

Le 13 août 2018 Michel TSYMBAL

Le 20 août 2018 Denise COUTANT veuve PERRIN

Le 27 août 2018 Anne-Marie DUPONT veuve DUPONT

Georgette FERRIER

Le 20 septembre 2018 Simone COLLOMB veuve MASSAIT

Le 26 septembre 2018 Léone BRUNETON veuve BERENGER

## INFORMATION

### Moustique-tigre, les bons gestes pour limiter leur prolifération

Le moustique-tigre est présent de manière assez intense au Touvet cette année. De nombreux riverains ont contacté la mairie pour informer de nuisances dûs au moustique tigre. La mairie a signalé à l'établissement public de lutte contre les moustiques (EID) et de gestion des zones humides la présence du moustique-tigre. Les équipes de l'EID sont intervenus pour traiter des regards d'eau pluviale situés sur le domaine public. Suite à des plaintes directement enregistrées par l'EID, ils sont également intervenus chez des particuliers et dans le voisinage immédiat.

Chaque intervention met en évidence des recueils d'eau pluviale de quelques litres à plusieurs m³ contenant des larves de moutiques communs et de moustiques-tigres.

Les produits anti-moustiques tels que les insecticides et répulsifs, ne permettent pas de les éliminer durablement. Il est donc primordial d'agir en les privant d'eau pour

empêcher leur développement. Des gestes simples à mettre en œuvre réduisent efficacement la prolifération de ce moustique et protègent l'entourage.

- Couvrir de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin les réserves d'eau de pluie ;
- Vider une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols...;
- Ranger à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets ;
- Curer pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille...;
- Jeter les objets inutiles, boites de conserves, pneus usagés.



## REGARDS SUR...

## le centenaire 1914-1918

onorer la Grande guerre.. Comme une évidence depuis 2014... Qu'il s'agisse pour le maire de retracer les batailles de l'année commémorée, pour nos historiens locaux de retracer l'histoire du quotidien au Touvet... Pour les anciens combattants de se souvenir de chaque poilu tombé au Front... Pour les enfants d'accompagner les cérémonies par leurs chants...



### 11 novembre 2014

- Bataille de la Marne
- Exposition objets
   du quotidien à la
   mairie
- Le Touvet en 1914



### 11 novembre 2015

- Bataille des Éparges
- Exposition « De 1914 à 1918 »
- Le Touvet en 1915
- Un hôpital militaire au Touvet



### 11 novembre 2016

- Verdun vu et décrit par quatre Présidents de la République
- Le Touvet en 1916



### 11 novembre 2017

- Le Chemin des dames
- Exposition interactive à la mairie.
- Le Touvet en 1917



ne conférence « 1918, les enjeux d'une année terrible » d'Olivier Forlin, maître de conférence en histoire contemporaine à

## St au mois de novembre 2018

l'université de Grenoble. Samedi 10 novembre - 18h Pôle culturel - Entrée libre

L'exposition Entendre la guerre : sons, musique et silence en 14-18 prêtée par l'Historial de la Grande guerre.
Accompagné du diaporama réalisé par Josiane Tassan Le Touvet en 1918.
À découvrir du 2 au 22 novembre
Pôle culturel - Entrée libre le week-end Vernissage le 10 novembre à 16h30.

Le 11 novembre lors de la commémoration au Touvet, le maire, les élus et les anciens combattants de l'Umac planteront un chêne du centenaire, offert par la Communauté de communes Le Grésivaudan aux 46 communes du territoire.

Dimanche 11 novembre - 11h45 Place de l'École

Dernier rendez-vous, le spectacle *Rire* aux éclats, cabaret des tranchées proposé par Petits bâtons production associé à Zazie 7.

Vendredi 16 novembre - 20h Pôle culturel - 12€/8€ - Billets en vente à l'accueil de la mairie et sur place le soir du spectacle.

